



# Le Journal



n°449 Jan. / Fév. 2021

## le CME vous présente ses meilleurs vœux pour

# 2021



**SOMMAIRE**

- P.2.....Infos municipales
- P.10 .....Infos jeunesse
- P.11 .....Infos associatives
- P.15 ..... Infos paroisse
- P.16 .....Infos plus
- P.20 ..... Infos pratiques



## Edito



*C'était en 2001..., cela va faire bientôt 20 ans, nous avons lancé, avec Gilbert Simonot, adjoint au maire aux affaires scolaires, l'idée de créer un conseil municipal des enfants à Epron. Il s'agissait déjà de permettre une expression de la citoyenneté chez les jeunes Epronnois mais aussi de les associer à certaines décisions municipales.*

Depuis, le relais a été pris par de nouveaux élus municipaux et les enseignants de l'école d'Epron. Relais passé... et défis relevés aussi : ceux de l'engagement et de l'éducation à la citoyenneté des jeunes Epronnois. Depuis près de 20 ans, une centaine d'enfants ont pu participer au conseil municipal, s'initier à la prise de parole, travailler en groupe, monter et défendre des projets, participer aux manifestations municipales ... en un mot : être acteur de leur commune.

C'est un projet qui nous tient à cœur car il s'inscrit très clairement dans notre démarche de favoriser l'expression citoyenne et de participer à la prise de décision. Les premiers élus du conseil municipal des enfants sont aujourd'hui entrés dans la vie active et gardent un souvenir ému de leur engagement municipal.

C'est un bon signe ! A l'heure où l'engagement est souvent relégué au profit d'une forme de repli sur soi, voire d'individualisme, nous pouvons être fiers collectivement de participer à cette éducation. J'en veux pour illustration, la participation des enfants dans l'élaboration de cartes de vœux pour leurs aînés Epronnois à l'occasion de ce Noël si particulier. La solidarité est de loin un axe d'intérêt pour nos jeunes.

En 1989, la France ratifiait la Convention des droits de l'enfant, parmi les articles, il était question d'offrir à notre jeunesse de nouveaux droits dont celui de s'exprimer et d'être acteur de son quotidien.

**Au terme de cette année si éprouvante pour nous tous, je souhaite vous présenter au nom du conseil municipal tous mes vœux pour 2021. Puisseons-nous retrouver sérénité et bonheur en 2021. Portez-vous bien ! Bonne santé.**

Votre Maire  
Franck GUEGUENIAT

BULLETIN N°449 - Janvier - Février 2021 - 750 exemplaires  
Limite de dépôt des articles du prochain numéro : Vendredi 5 Février  
Directeur de publication : Franck Guégueniat

Rédacteur en chef : François Busnel

Commission bulletin : Jean Daireaux, Claire Dheilly, Frédéric Enard,  
Catherine Grozner, Joëlle Guibert, Claudine Heudier.

Maquette et impression : Imprimerie Le Brun - Caen - 12 / 2020



## AGENDA

Janvier

Assemblée Générale **JEU 14**

Comité des Fêtes

Mairie

Chandeleur **SAM 30**

Paroisse

*La commission bulletin se joint à la Mairie pour vous souhaiter une très belle année 2021*



## ÉTAT CIVIL

### Naissances

- Inaïs Bouyabi Liyassa **le 08/06/2020**
- Soline Foata **le 13/06/2020**
- Léo Goguet **le 03/07/2020**
- Louisa Ghrairie **le 19/08/2020**
- Iliyana Gosset Paviot **le 16/10/2020**
- Masaki Bizaoui **le 23/10/2020**
- Raphaël Ramsbacher **le 08/11/2020**
- Kinaya Younoussa **le 27/11/2020**

### Mariages

- Vital Voivenel et Kathy Leprieur **le 22/08/2020**

### Décès

- René Eudine **le 18/07/2020**
- Fernand Fouquet veuve Platevoet **le 06/10/2020**
- Simone Gosselin veuve Despois **le 29/10/2019**



## FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Document	Où	Pièces à fournir	Coût
<b>Carte d'identité</b>  <b>Validité</b> Majeur : 15 ans Mineur : 10 ans	<b>Depuis le 2 mars 2017, la mairie d'Epron n'est plus en mesure d'établir les cartes d'identité</b> Mairies habilitées (Aunay-sur-Odon, Balleroy, Bayeux, Caen, Colombelles, Condé-sur-Noireau, Dives-sur-Mer, Douvres-la-Délivrande, Evrecy, Falaise, Hérouville-Saint-Clair, Honfleur, Ifs, Lisieux, Livarot, Mézidon-Canon, Mondeville, Ouistreham, Pont-l'Évêque, Thury-Harcourt, Tilly-sur-Seulles, Trévières, Trouville-sur-Mer, Verson, Vire)	<b>Se renseigner auprès des mairies concernées</b>	
<b>Passeport biométrique</b>  <b>Validité</b> Majeur : 10 ans Mineur : 5 ans	<b>Depuis 2009, la mairie d'Epron n'est plus en mesure d'établir les dossiers de passeport.</b> Mairies habilitées (Aunay-sur-Odon, Balleroy, Bayeux, Caen, Colombelles, Condé-sur-Noireau, Dives-sur-Mer, Douvres-la-Délivrande, Evrecy, Falaise, Hérouville-Saint-Clair, Honfleur, Ifs, Lisieux, Livarot, Mézidon-Canon, Mondeville, Ouistreham, Pont-l'Évêque, Thury-Harcourt, Tilly-sur-Seulles, Trévières, Trouville-sur-Mer, Verson, Vire)	<b>Se renseigner auprès des mairies concernées</b>	
<b>Carte d'électeur</b> (Inscription sur la liste électorale)	À la mairie du domicile	Pièce d'identité et justificatif de domicile récent	Gratuit
<b>Autorisation de sortie de territoire</b> (pour les mineurs)	Démarche à faire sur Internet : <a href="https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359">https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359</a>		
<b>Attestation d'accueil d'un étranger</b>	À la mairie du domicile	Justificatif de domicile, justificatif de ressources, pièce d'identité	2 timbres fiscaux à 15 €
<b>Duplicata livret de famille</b>	À la mairie du domicile	Pièce d'identité	Gratuit
<b>Copie intégrale ou extrait d'un acte de naissance, mariage, décès</b>	À la mairie du lieu de l'événement	Carte d'identité ou passeport Livret de famille	Gratuit (joindre enveloppe affranchie au tarif lettre pour les demandes par voie postale)
<b>Mariage</b>	À la mairie du domicile ou résidence de l'un des futurs époux ou des parents de l'un des futurs époux	Constituer un dossier à déposer 2 mois avant le mariage, <b>par les 2 futurs mariés.</b>	Gratuit
<b>Pacte civil de solidarité (PACS)</b>	À la mairie de la résidence commune des deux partenaires	Pour la constitution du dossier, se renseigner en mairie ou sur <a href="http://service-public.fr">service-public.fr</a> . Dépôt du dossier <b>par les 2 partenaires</b>	Gratuit
<b>Recensement citoyen</b> (Obligatoire à 16 ans)	À la mairie du domicile	Pièce d'identité et livret de famille	Gratuit
<b>Légalisation de signature</b>	À la mairie du domicile	Pièce d'identité et <b>signer devant le maire ou son représentant</b>	Gratuit
<b>Certificat d'hérédité</b>	Notaire - <b>Ne se délivre pas en mairie</b>		



**Ce que dit la loi :** Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser, entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant, auprès de la mairie du lieu de son domicile. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

La mairie vous remettra alors **une attestation de recensement**. Il est primordial pour vous de la conserver précieusement.

**Pourquoi un délai de 3 mois ?** L'attestation de recensement, puis le certificat de participation à la JDC, sont indispensables pour se présenter à des examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

## Recensement citoyen ...obligatoire à 16 ans

**Si vous êtes né en 2004 et 2005, vous êtes concerné par cette démarche.**

Démarche civique essentielle, le recensement obligatoire est la deuxième étape du "parcours citoyenneté".

**Le recensement dans les délais facilite toutes ces démarches !**

Une fois recensé, vous pourrez vous inscrire sereinement et sans retard, au permis de conduire, à la conduite accompagnée, au baccalauréat, présenter un CAP, etc.

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans, si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Après avoir été recensé, et jusqu'à l'âge de 25 ans, vous êtes tenu de faire connaître tout changement de domicile ou de résidence, de situation familiale et professionnelle à votre organisme chargé du service national (organisme dont les coordonnées figurent sur le site Internet : [www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)).

**Régularisation :** Si les délais ont été dépassés, il est possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.



## Conseil municipal

### Décisions de la réunion du Conseil Municipal du 14 Décembre 2020

#### 1) Garantie d'emprunt Inolya

**Article 1 :** Le conseil municipal accorde sa garantie à hauteur de 25,50 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 2 142 196 euros souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°112170 constitué de 4 lignes du prêt.

Le dit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

**Article 2 :** La garantie d'emprunt est adoptée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaire à ce règlement.

**Article 3 :** Le conseil municipal s'engage pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

#### 2) Garantie d'emprunt Partelios Habitat

PARTELIOS HABITAT a décidé de contracter auprès de la Caisse d'Epargne Normandie un prêt d'un montant de 5 691 979.89€.

La Caisse d'Epargne Normandie subordonne son concours à la condition que le remboursement en capital augmenté des intérêts, intérêts de retard, indemnité de remboursement anticipé et autres accessoires de l'emprunt d'un montant de 5 691 979.89€, soient garantis solidairement par la Commune d'EPRON à hauteur de 50%.

**Article 1 :** La Commune d'EPRON accorde sa garantie solidaire à PARTELIOS HABITAT pour le remboursement à hauteur de 50% de toutes les sommes dues au titre de l'emprunt de 5 691 979.89€ à contracter auprès de la CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE.

**Article 2 :** Les principales caractéristiques du prêt garanti à contracter auprès de la CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE sont les suivantes :

Montant : 5 691 979.89€.

Durée du prêt : 20 ans

Amortissement du capital : progressif

Périodicité des échéances : Trimestrielle

Taux d'intérêt variable : 1,13%

**Article 3 :** La Commune d'EPRON renonce au bénéfice de discussion et prend l'engagement de payer, à première demande de la CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE, toute somme due au titre de ce prêt en principal à hauteur de 50%, augmentée des intérêts, intérêts de retard, frais et tous autres accessoires qui n'auraient pas été acquittés par la société PARTELIOS HABITAT à leur date d'exigibilité, et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

**Article 4 :** Le conseil municipal autorise, en conséquence, son représentant à signer le contrat de prêt en application de la présente délibération accordant la garantie sus visée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### 3) Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe et suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe

Après avis favorable de la commission administration paritaire du 08 décembre 2020, le conseil municipal décide la création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet et la suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet à compter du 14 décembre 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### 4) Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe et suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe

Après avis favorable de la commission administration paritaire du 08 décembre 2020, le conseil municipal décide la création d'un poste d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet et la suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet à compter du 14 décembre 2020. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### 5) Désignation des représentants à la CLI du Ganil

Une partie du territoire communal est distant de moins de 5 kilomètres du périmètre du Ganil. La commune est donc régulièrement intéressée par la commission locale d'information de l'établissement. Conformément au décret 2008-251 du 12 mars 2008 et conformément à la délibération du Conseil Départemental du Calvados, la CLI du Ganil comprend un conseiller municipal titulaire et un suppléant pour chaque commune intéressée. Le conseil municipal désigne :

» Madame Elisabeth JAMES  
représentante titulaire

» Monsieur Gérard DIVIER  
représentant suppléant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### 6) Questions diverses

##### PLH Caen la mer

Les services de Caen la mer ont présenté un document de mise en œuvre du PLH et notamment la place de la commune : un résumé en annexe.

Entretien des espaces verts

L'entretien des espaces verts se fait en deux phases

» Les grands espaces (tonte et élagage : coulée verte, 59<sup>ème</sup>.) sont assurés par l'ex-Sisuac. Pour les rizières de la Z.A.C., Caen la mer a fait le choix de confier l'entretien à une entreprise spécialisée.

» Les espaces de plus petite taille, le ramassage des feuilles, l'arrosage, l'entretien du cimetière sont effectués par deux agents de Caen la mer.

##### Précautions à prendre lors des promenades des chiens

Un article dans le bulletin rappellera les dispositions légales : tenir son chien en laisse dans l'espace public est une obligation légale.

L'article 213 du Code rural interdit la divagation des chiens et des chats et en donne le pouvoir de prévention aux maires. Ces derniers peuvent donc ordonner que les chiens soient tenus en laisse et indiquer que tout chien trouvé errant sera conduit à la fourrière.

Le compte-rendu  
est affiché en mairie.  
Il est consultable sur le site  
internet de la commune :  
[www.mairie-epron.fr](http://www.mairie-epron.fr)



## La démocratie s'apprend dès le plus jeune âge !

Conseil Municipal des Enfants **Le CME**



Le Conseil municipal des enfants a pour mission d'initier les enfants à la vie politique réelle et de collecter les idées et initiatives émanant de l'ensemble des enfants pour améliorer la vie dans le cadre de leur municipalité. En complément il doit les traduire en projets au bénéfice de tous. Ces idées et projets sont ensuite présentés au maire de la commune afin qu'ils soient inscrits au programme de la ville.

Créé en 2001, le CME permet de sensibiliser les plus jeunes Epronnois à la vie municipale et de participer activement et concrètement à la vie de la commune. Composé de 15 élus (du CE2 à la 5<sup>ème</sup>) et porte-parole des enfants de leur âge, il s'attache à élaborer et développer des projets pour la commune. Ainsi, ces enfants d'aujourd'hui, citoyens de demain, découvrent le fonctionnement de la collectivité et la pratique de l'activité d'élu.

La constitution d'un conseil d'enfants relève de l'éducation à la citoyenneté, les enfants réaliseront des actions et projets en rapport avec la citoyenneté et utiles à la population épronnoise autour d'objectifs essentiels :

- » Créer un lieu d'expression
- » Respecter un engagement citoyen
- » Participer à la vie locale
- » Responsabiliser les enfants dans la mise en place d'évènements et de projets
- » Eduquer à la citoyenneté
- » Rendre les enfants acteurs de la vie du village

Le conseil est renouvelé chaque année et les élus ont la possibilité de briguer plusieurs mandats. Chaque mandat voit fleurir de nouveaux projets. **Ils sont divers et variés mais ils reflètent tous des idées, besoins, projets concernant, non seulement la vie des jeunes, mais également celle de l'ensemble des résidents de la commune.** En presque 20 ans d'existence, la liste des projets et réalisations du CME ne peut être exhaustive, mais nous pouvons noter que plusieurs d'entre eux ont marqué les enfants. Ils ont grandi, certains sont désormais adultes et ils reviennent ci-après sur leur engagement et leurs projets.

Cette belle histoire, qui entame sa 20<sup>ème</sup> année, continue et nous vous proposons de faire une petite rétrospective des actions réalisées et des impressions perçues par différents élus.

Commençons par le conseil actuel qui, en raison du contexte sanitaire, a vu son mandat prorogé pour l'année scolaire 2020 - 2021. Forts de leurs convictions, les enfants ont révisé leur copie. Ils ont conservé certains éléments et événements tout en envisageant de la nouveauté et du changement. Ils souhaitent être plus

visibles. Ils publieront un article dans chaque bulletin pour que leurs priorités deviennent les vôtres.

Elles sont l'affaire de tous :



- » L'environnement et sa protection
- » La solidarité
- » La culture dehors
- » Les aires de jeux pour petits et grands à l'école et dans le village



**Lison, maire des enfants, et Claire, adjointe, vous parlent des prochains travaux ou événements du CME :**

**Lison :**



«Le CME voudrait organiser un vê'troc à Epron. Cet évènement éco-citoyen se donne pour but d'amener les Epronnoises et Epronnois à consommer de manière responsable en leur permettant de troquer les vêtements qu'ils ne portent plus : "tu ne le portes pas troque-le !" En raison de la COVID-19, le CME n'a pas déterminé de date pour cet évènement.»

**Claire :**

«Le carnaval est un rendez-vous festif pour les enfants et les familles où l'on peut se déguiser. Il est organisé par le CME et l'APEE. Il se tiendra un après-midi de mai. Des activités seront proposées avant et après le défilé.»

**Ensemble :**

«Le premier projet de l'année, c'est quand même le traçage de jeux dans la cour d'école. Elle est petite mais en plus elle n'est pas pratique. Elle est même un peu triste. Nous avons donc travaillé à un plan qui a été proposé et revu par les maîtresses et les animateurs, il n'y a plus qu'à tracer ! On espère que la cour sera toute belle en janvier».



## Et poursuivons avec quelques témoignages des... plus anciens :



**Coline NANTERMOZ**  
Élue de 2003 à 2005  
en CE2 et CM1

*J'étais dans la commission communication il me semble.*

*«Je me souviens plus particulièrement de l'implication dans la vie du village, que ce soit dans la participation aux cérémonies (11 novembre, arbre planté à côté du gymnase), dans l'aide à l'organisation de manifestations (concours des maisons fleuries, journée premiers secours) ou dans la proposition d'idées (parfois très utopiques) pour améliorer la vie à l'école (on a fait un repas espagnol plutôt qu'un repas Mac Do à la cantine !).*

*Je pense que j'en ai retiré une meilleure sensibilisation à la vie municipale et au processus démocratique. J'ai appris à écouter les idées des autres et à reconnaître l'investissement nécessaire de la part des élus pour faire passer un projet d'une idée à sa réalisation et pour faire vivre la commune.»*

### Anaïs DIVIER

*J'ai été élue en tant que conseillère municipale de 2004 à 2005 et de 2005 à 2006.*

*De 2006 à 2007 j'ai été la première fille élue au poste de Maire du Conseil Municipal des Enfants d'Epron. J'ai occupé ce poste pendant mon année de 6<sup>ème</sup> au collège.*

*Mon souvenir le plus fort concerne le ravivage de la Flamme du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe à Paris, en 2007. Entourée du Maire d'Epron, du président de l'association des anciens combattants et du Général de Paris, cet instant était très important symboliquement pour une jeune fille de 12 ans !*

### Joffrey SIMONOT

*J'ai été élu en 2001 en CM1, puis en 2003 en 6<sup>ème</sup>. J'ai été marqué par la toute première action que nous avons initiée : «Épron village propre» : Un événement citoyen, pour le bien de tous, et qui continue à résonner 18 ans plus tard !*

*Ce que j'en retiens : Jeunes, actifs, anciens... C'est l'engagement de chacun qui fait vivre notre commune et il n'y a pas d'âge pour commencer !*



## Paroles d'élus



**Laurène  
Madelaine-Legrix**

*J'étais conseillère en CM1 et en CM2 de 2017 à 2019.*

*Je me souviens très bien d'un moment convivial où l'on a rencontré le conseil municipal adulte en entier au restaurant scolaire. Chaque enfant élu avait rencontré son parrain ou sa marraine du conseil municipal adulte. L'idée m'a plu. J'ai peu revu mon parrain dans l'année ensuite. C'est dommage.*

*J'ai perçu la difficulté d'aller au bout d'un projet. C'était bien de réfléchir entre enfants. Je crois que c'est grâce à notre groupe que nous avons pu avoir des poules à Epron. Elles continuent à manger un peu des déchets de la cantine et nous donnent des œufs.*

*Je suis en 5<sup>ème</sup> au collège Lechanteur en section Foot et je joue à l'AGC (avant garde caennaise).*

### Axel Toudic

*«J'ai été élu en CE2 (2007/2008) et en CM2 (2009/2010), j'étais adjoint les deux fois.*

*Je me souviens d'une collecte pour les restos du cœur. C'était une bonne activité et un bon moyen de découvrir un peu la vie municipale.»*





### Laurène Ledeuil

*J'ai commencé comme conseillère pendant 2 années puis j'ai continué en tant que maire des enfants pendant 2 années également.*

*Il y a plusieurs souvenirs qui m'ont marquée. J'ai eu la chance d'échanger avec des anciens combattants anglais, moment très émouvant pour moi.*

*J'ai également pu raviver la flamme du soldat inconnu à Paris, historiquement impressionnant étant plus jeune, et pour finir les collectes resto du cœur et secours populaire ont été très enrichissantes pour ma part.*

*J'en ai retenu le rôle important sur le sens du collectif, j'ai appris beaucoup en termes d'engagement, de participation ainsi que de responsabilité.*

*Aujourd'hui je suis en deuxième année de licence sciences de l'éducation à Caen, j'envisage de devenir professeure des écoles.*



### Ketsia Suriam

*J'ai été élue au CME dès que je le pouvais c'est-à-dire en 2008, j'étais en CE2 à l'époque. Le CME m'a toujours attirée. Mon frère en faisait partie et a été maire aussi, c'est un peu une histoire de famille. Je voyais le CME de l'époque faire des beaux projets et événements pour la commune et ça m'a littéralement donné envie de participer à cette expérience. J'ai arrêté en 2012 par dépit car j'étais trop âgée. J'ai donc participé au CME pendant 4 belles années. Je crois que j'ai fait tous les rôles.*

*J'ai commencé en tant que conseillère en 2008 puis adjoint au maire en 2009 pour finir maire pendant les deux dernières années. J'étais beaucoup investie dans mon rôle, je prenais les projets et les manifestations très à cœur.*

*Bien sûr je garde de très très bons souvenirs de ces années. Nous avons organisé beau-*

*coup de projets divers et variés, tous aussi bien et enrichissants les uns que les autres. Nous avons mis en place une journée "nettoie ta ville" qui avait super bien fonctionné, beaucoup d'épronnois avaient joué le jeu. Nous avons aussi participé au fleurissement de la commune mais aussi à la mise en place de la structure de jeux pour enfants pas loin du terrain de foot de l'Avant-Garde. Mais aussi, un événement marquant déposer des fleurs sur la tombe du soldat inconnu aux Champs-Élysées durant une belle cérémonie. Cependant deux événements ressortent du lot : les collectes de jouets et de meubles à destination des enfants pour les restos du cœur et le secours populaire. Nous nous sommes beaucoup investis dans le projet en créant des flyers que nous distribuons dans les boîtes aux lettres et à la foire au grenier. Nous avons rempli un garage entier de jouets !*

*Nous étions tous très fières de ce projet qui nous avait sensibilisés à ce type d'association. La rencontre avec les dirigeants et les bénévoles qui nous avaient remercié est aussi un souvenir très marquant.*

*Je peux énumérer encore pleins de bons souvenirs. Le CME est une super expérience et je souhaite à tous les enfants de la commune de la vivre.*

*Aujourd'hui je suis en licence de management et cette expérience me sert toujours. En effet, elle m'a donné le goût pour le domaine associatif et dès que je peux donner de mon temps ou de mon argent pour des associations en tout genre je le fais.*

*Je suis aussi animatrice en centre de loisirs les étés. Je connais donc un certain nombre de conseillers actuels. Je suis contente que le CME perdure et j'espère que ça va continuer encore sur de longues années.*



### Cyriel Madelaine-Legriz 2016 / 2017

*J'étais conseillé en CM2 en 2017 / 2018 J'ai été élu Maire en 6<sup>ème</sup>.*

*J'ai lu un discours, le 11 novembre 2018, lors de la commémoration du centenaire de l'armistice. C'était très émouvant et solennel avec les militaires présents, jeunes et anciens.*

*J'ai eu une petite déception quant aux moyens alloués au CME à l'époque, nous avons peu d'impact sur la politique municipale.*

*Par contre, cela m'a permis de rencontrer des gens avec qui je pouvais réfléchir et confronter mon avis. C'était agréable de réfléchir ensemble. J'ai bien aimé savoir tout ce qui se passe dans la commune et j'ai pu voir un peu comment travaillait le conseil municipal adulte.*

*Aujourd'hui, je suis en 3<sup>ème</sup> au collège Lechanteur en bilingue allemand.*



Paroles  
d'élus



## Le CCAS

aide aux personnes

**La solidarité n'est pas oubliée à Epron !**  
Les membres du CCAS, avec la participation des membres de la commission Vie Associative, ont rendu visite aux cent personnes les plus âgées d'Epron et vivant seules. Ils ont offert à chacune, au nom du CCAS et dans le respect des règles sanitaires, un panier gourmand de Noël.



### Un dispositif d'assistance à distance :

En partenariat avec l'association «Présence verte des côtes normandes», le CCAS permet

aux personnes seules de pouvoir rester sereinement à leur domicile, tout en menant des activités régulières grâce à un dispositif d'alarme à distance actif 24h/24. Ce dispositif, discret, matérialisé par un simple bracelet ou pendentif, permet de vivre en toute sécurité et de pouvoir appeler un secours en cas de besoin. Pour toute information complémentaire vous pouvez joindre :

- ▶ La mairie d' Epron au 02 31 ( Evelyse Crochet)
- ▶ Présence verte des côtes normandes au 02 31 25 39 10 / [pv14-50@presenceverte.fr](mailto:pv14-50@presenceverte.fr)

Le Centre Communal d'Action Sociale a souhaité mettre en place un service d'aide aux personnes âgées ou dépendantes de manière durable ou passagère.

### Dans quel cas peut-on y faire appel ?

Ce service n'assure que des petites tâches que les bénéficiaires ont des difficultés à accomplir ou qui présentent un certain risque.

Exemples :

- ▶ Changer une ampoule au plafond (risque de chute)
- ▶ Déplacer un meuble pour une raison impérieuse
- ▶ Refixer au mur des éléments légers (cadres, étagères, etc.)
- ▶ Dévisser, visser, revisser des écrous, vis, boulons durs à manipuler
- ▶ Décrocher, raccrocher une barre à rideaux

**D'une manière générale, ce service doit permettre d'accomplir les mille gestes quotidiens dès lors qu'ils deviennent une difficulté pour la personne.**

### Quels sont les travaux exclus ?

Tous les travaux normalement effectués par un professionnel (plomberie, électricité, peinture, tapisserie, entretien de jardin, etc.).

### Qui assurera le service ?

Un agent technique de la mairie sera mandaté pour effectuer l'intervention.

Comment obtenir ce service ?

Il suffira de contacter la mairie au 02 31 44 51 42.

**ATTENTION, le secrétariat demandera la nature de l'aide sollicitée et la raison éventuelle de l'empêchement avant de donner l'accord. Si la nature des travaux demandés sort du cadre fixé, le secrétariat ne donnera de réponse qu'après consultation des élus ou du personnel technique.**

### Quand se fera l'intervention ?

Sur convenance d'un rendez-vous.



## Un peu d'Histoire...

### Procès de Napoléon. Vive l'empereur !



C'est à ces cris qu'une troupe d'une soixantaine d'individus débarqua à Wimereux, près de Boulogne, au petit matin du 6 août 1840, emmenée par un certain prince Louis-Napoléon Bonaparte, neveu de l'illustre empereur.

Cette troupe avait embarqué l'avant-veille, par petits groupes au fil de la Tamise. La plupart de ces hommes n'avaient aucune idée de ce qui les attendait.

Après une traversée à bord du navire à vapeur Château d'Edimbourg, au cours de laquelle une quantité impressionnante d'alcool fut consommée (le capitaine du navire donna le nombre de seize douzaines de bouteilles de vin sans compter l'eau-de-vie et les liqueurs), le prince, en exil à Londres, comptait prendre pied pour libérer la France et non la conquérir.

stoppée par les militaires en poste sur la côte et, après quelques échanges de coups de feu, tout le monde fut arrêté et emprisonné dans la citadelle de Boulogne, puis au fort du Ham et enfin à Paris, en attendant le procès devant la Cour des Pairs.

Ce procès montra que la plupart des hommes avaient été grugés et c'est seulement au dernier moment qu'un uniforme leur a été donné pour débarquer.

L'un d'entre eux avait été recruté pour devenir domestique au service de la comtesse d'Espel. Il l'était depuis 3 mois lorsqu'on lui demanda de s'embarquer pour, croyait-il, la rejoindre. Il n'a pas été poursuivi, sa bonne foi ayant été reconnue, ainsi que nombre de ses compagnons d'armes.

**Pour la petite histoire, à l'appel de son identité par le président de la cour, il répondit : Duhomme Urbain, domestique, né le 14 septembre 1812 à Epron, Calvados.**

8 | Un siècle plus tard, presque jour pour jour, l'histoire semblera se répéter sous une autre forme... Son entreprise fut vite





## Le jardin partagé en attendant le Printemps



La préparation du potager est en cours dans le jardin de la maison des associations. Dans une ambiance conviviale et chaleureuse, un petit groupe d'Epronnois a travaillé activement ces dernières semaines pour préparer les futurs semis du printemps : délimitation des bandes de culture, décompactage de la terre (sans la retourner afin de préserver la vie du sol), apport de fumier et de matières organiques... Appuyée par les services techniques du village, l'équipe de jardiniers amateurs a également procédé au nettoyage et au désencombrement d'une partie du terrain en vue d'y accueillir prochainement une mare, future oasis de biodiversité... et point d'eau pour nos petites abeilles lors des chaudes journées d'été !

Dans la perspective des plantations d'automne, hiver mais aussi du printemps, un appel est lancé aux habitants de la commune : si vous disposez de graines de légumes ou de fleurs, de plants divers, d'herbes aromatiques, de petits arbres fruitiers (groseille, framboise, mûre, cassis, kiwi ...) dont vous ne savez que faire, n'hésitez pas à nous contacter !



Séance de paillage

### Rappelons enfin que ce projet est ouvert à tous.

Vous pouvez contacter les responsables du projet à tout moment si vous souhaitez en faire partie, ou passer nous voir au jardin (10 rue de l'église) le samedi matin à partir de 10h30. Chacun peut y trouver sa place et s'investir selon ses disponibilités !

Arnaud et Julien.

**contact :** arnaudaval@neuf.fr ou 06 71 17 61 61



## Un peu de poésie

Aimer l'hiver comme on aime l'été

La tête enfouie dans le manteau, le cou caché par l'écharpe bleue en laine, je sens les câlins de l'air frais sur mes joues, je vois la brume pendant que je marche sur le sol mouillé, un temps de brouillard, un coeur de joie, j'aime l'hiver !

Peut-on se plaindre d'un hiver si beau en Normandie ?!

Certains, peut-être, préfèrent le voir à travers la fenêtre auprès d'une cheminée en écoutant le bruit des craquements de bois qui brûlent...

Moi j'aime l'hiver, même si les arbres sont nus, même si le ciel bleu se cache derrière les nuages.

Moi j'aime l'hiver autant que l'été. Car j'aime la vie.

Surtout quand ça tourne !

Maximilien Moaddeli

La Grange  
aux Livres



### « À s'en brûler les ailes »

un livre co-écrit par Lucie Thébault, sera prochainement disponible à la médiathèque.

**Lucie THEBAULT :** *«Infirmière depuis 14 ans, Épronnoise depuis 8 ans, je me suis, comme tant d'autres, pris un mur à toute vitesse : le burn-out. Derrière ce terme banal et tendance, j'ai découvert l'amplitude d'une destruction profonde, complexe et invisible. Ce livre est un témoignage. Ce livre est sept témoignages. Pour prévenir et éviter d'autres souffrances. Pour vous qui êtes peut-être des travailleurs acharnés et perfectionnistes, des managers qui en veulent toujours plus, des supérieurs et institutions harcelants et maltraitants : «Écoutez-nous. Écoutez-vous. Entendez le monde qui nous entoure.»*

Cet ouvrage est préfacé par Pascale Molinier, professeure de psychologie sociale à l'université Sorbonne Paris Cité.



## 2020 : des gestes barrières et des loisirs au Pôle Enfance Jeunesse



Le pôle enfance jeunesse n'a pas échappé à la crise sanitaire et de protocole en protocole, le service a dû s'adapter et parfois même se réinventer dès le mois de février avec la chaîne youtube.

Retour sur une année pleine de détours mais sans interruption.

Fini les jeux géants, les activités intergroupes (classes), les goûters partagés, les visites à droite ou à gauche et les grandes accolades ! Bonjour les activités en petits groupes, la distanciation : chacun dans son espace et les microbes seront bien gardés ! Par contre : on garde le sourire et la bonne humeur est obligatoire !



Les activités à la carte du midi ont fait place aux ateliers par classe : un jour au gymnase, un jour dans l'école avec son animateur référent.

Le mercredi et les vacances, tout le monde dans son petit groupe autour de projets de saison : l'automne puis Noël mais aussi des ateliers au choix et des après-midi sportives.

Les vacances : en petits groupes toujours ! Un voyage dans le temps qui a filé des années 60 à nos jours cet été avec deux séjours ados en camping à Eole aventure. On a noté une météo particulière en octobre avec une pluie de parapluies pour les vacances d'automne. Enfin Noël reste Noël, le merveilleux et les contes traditionnels étaient à l'honneur.

Les sorties ont été limitées en 2020 mais "si tu ne vas pas à la sortie, la sortie ira à toi" et nous nous en sommes donné à cœur joie : danse orientale, bollywood, zumba, jonglerie, acrobaties, théâtre, spectacle de magie, spectacle de danse, surfrider avec ses jeux autour de la protection des océans.... La culture était à l'honneur et cela continuera en 2021 ! **Alors Gardez le sourire, prenez soin de vous et venez au centre de loisirs parce ce que, c'est certain nous allons encore nous amuser cette année !**



Pause méridienne,  
restauration scolaire,  
garderies, soirées ados,  
séjours, mercredis,  
vacances

De 3 à 17 ans  
Ouvert  
toute l'année

Tarifs selon QF  
sur inscription

02 31 94 43 68  
accueil-loisirs@epron.fr







## La crèche Molécule



**Créée en 1988 à l'initiative de plusieurs parents travaillant au GANIL, la crèche parentale Molécule accueille aujourd'hui vingt enfants âgés de 10 semaines à 6 ans.**

En septembre 2006, la crèche déménage pour s'installer à Epron dans des locaux flambant neufs, en plein coeur d'un quartier résidentiel construit la même année.

La crèche parentale Molécule est une association loi 1901 adhérente à l'ACEPP (Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels), à laquelle adhèrent les parents des enfants accueillis. Ce sont les parents qui sont gestionnaires de l'établissement. Chaque parent a un rôle dans le fonctionnement de la structure. La participation active de tous les parents adhérents de l'association est indispensable.

L'équipe pédagogique est constituée de salariés qualifiés encadrés par un responsable technique diplômé. Le mode associatif permet ainsi aux parents de participer également à l'élaboration du projet pédagogique, du règlement intérieur et du recrutement. Cette collaboration entre parents et professionnels constitue une richesse doublée d'une formidable expérience.

Si la crèche est avant tout un lieu d'accueil pour les jeunes enfants, elle offre aussi un espace de convivialité pour les parents, des occasions de rencontres particulièrement intéressantes.

**Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet de Molécule à l'adresse <http://creche-molecule.fr>**

Vous y trouverez des photos des différents espaces de la crèche, des détails sur son fonctionnement et sur la pédagogie qui y est mise en oeuvre ainsi que les nouveautés la concernant, notamment sur l'ouverture à la réservation de berceaux pour les entreprises (consulter la rubrique "Actualités").

**À bientôt chez Molécule**

## L'Abeille d'Epron



**Une nouvelle association vient de faire son apparition dans notre commune, il s'agit de "L'abeille d'Epron".**

En effet, tout le monde connaît l'existence du rucher communal et a pu suivre, de près ou de loin, les animations et récoltes de miel organisées par l'équipe d'apiculteurs en charge de l'entretien des 5 ruches. Cette équipe est épaulée d'un petit groupe d'Epronnois venu lui prêter main forte.

Ce rucher pédagogique implanté dans la commune depuis mars 2019, à l'initiative de notre apiculteur local, François Vallée, était jusqu'à présent géré par l'association "Les Petits Carrés de Caen" pour une période de 2 ans. Nous arrivons au terme de cette convention stipulant que la gestion devait être prise en charge par la commune. L'association destinée à assurer la surveillance et le fonctionnement du rucher s'est donc constituée et a élu son instigateur, François Vallée, comme président.

L'objectif de "L'abeille d'Epron" est naturellement de poursuivre l'objectif initial de faire de ce rucher un lieu pédagogique et d'informer régulièrement l'ensemble des Epronnois des différentes activités prévues. Mais pour cela il faudra maintenant attendre le printemps car en hiver, les abeilles se reposent.

Une particularité de cette association est que dès sa création, elle compte déjà environ 70 000 membres "actives" !

Vous pouvez découvrir le nouveau logo de l'association qui a gagné le concours lancé en octobre.

Ce logotype est bien adapté pour le rucher du village de la radio car il est le résultat d'une fusion d'une abeille et d'un microphone comme à l'époque de la reconstruction de notre commune. Il se veut également moderne car l'abeille d'Epron souhaite avoir un rucher 2.0 avec des ruches connectées qui permettront aux épronnois de suivre depuis leur ordinateur le poids et la température de la ruche, un site internet ... en plus de la page Facebook, du site de la mairie et du compte Twitter déjà actifs.

Les ailes de l'abeille du logo reflètent également le dynamisme du rucher contribuant au dynamisme d'Epron.

**Pour rappel, les statuts prévoient que chacun d'entre vous peut devenir membre bienfaiteur et contribuer ainsi à nous aider dans la pérennité et la gestion apicole de votre rucher.**

**Contact : [abeilleepron@gmail.com](mailto:abeilleepron@gmail.com)**





## Club des Anciens Jeunes d'Epron

### 2021 une nouvelle année porteuse d'espoirs

Après tous ces mois de contraintes, d'inquiétude de la contagion et de solitude parfois, nous allons vers des jours meilleurs ... Le vaccin est annoncé ! Il faut cependant rester prudent et attentif à ne prendre aucun risque. Nous avons hâte de reprendre nos activités, nos sorties et nos animations avec tous nos adhérents.

En attendant, nous avons voulu marquer le temps des fêtes en leur offrant un petit présent.

Le rendez-vous était fixé devant la salle des fêtes, **le jeudi 10 décembre** pour remise du cadeau.

Bien évidemment, pour se conformer aux consignes de

sécurité toujours en vigueur, nous avons défini un créneau horaire par petits groupes pour éviter trop de personnes rassemblées. Chacun, bien discipliné, est venu le 10 décembre, masqué et avec son stylo, sans pouvoir s'attarder même si l'envie en taraudait beaucoup. Ce furent des retrouvailles trop brèves mais avec la promesse de se rattraper dès que cela sera possible. Nous sommes persuadés que le CAJE, courant 2021, pourra dérouler son programme de manifestations culturelles et festives, moments de convivialité et de découvertes que tous attendent.

**Le CAJE adresse ses meilleurs vœux à tous les lecteurs du journal d'Epron.**

## ASE Gymnastique

Pour toutes les personnes qui sont inscrites à la gym ou qui veulent s'y inscrire en 2021, en cas de confinement, elles recevront des vidéos des cours, ce qui permettra de maintenir l'activité tout en s'adaptant aux circonstances exceptionnelles.

### RAPPEL DES CRÉNEAUX GYMNASTIQUE :

- Mardi de 10h30 à 12h et de 17h30 à 20h30
- Jeudi de 17h à 19h
- Vendredi de 10h à 12h



## Comité des Fêtes

### Assemblée générale

Le Comité des fêtes a le plaisir de vous convier à son assemblée générale le jeudi 14 janvier 2021\* à 19h dans la salle des fêtes.

### Ordre du jour :

- Bilan financier
- Bilan d'activités
- Bilan danse en ligne
- Bilan peinture sur soie
- Renouvellement du bureau
- Manifestations 2021
- Questions diverses

**N'hésitez pas à nous rejoindre en tant que bénévoles, vous êtes les bienvenus !**

☆☆☆☆ **Le Comité des Fêtes vous souhaite une très belle année 2021 !** ☆☆☆☆  
**Et surtout, prenez bien soin de vous !**

\*L'AG se tiendra ce jour-là dans la mesure où les conditions sanitaires le permettront



## **Tériya Ko** Association humanitaire d'Epron

**Tériya Ko, association humanitaire d'Epron, se présente à vous sous la forme d'un album photos consultable à la Grange aux Livres.**

Née en 2001 à l'initiative d'un Epronnois, Dramane Sako, cette association exerce son action au Mali et principalement au village de Dialakorobougou, situé à une vingtaine de kilomètres de la capitale, Bamako.

**Au nom de l'amitié, telle est la signification de Tériya Ko en langage bambara.**

Approuvées en assemblée générale sur proposition du bureau, les actions bénéficient d'un suivi sur place par Moussa et Salim Sako, membres de l'association. Ce suivi revêt une importance capitale pour la bonne réalisation des actions. Une aide précieuse est également apportée par l'association des femmes du village qui exprime les besoins des villageois et guide ainsi les actions à mener.

Celles-ci sont rendues possibles financièrement grâce à différentes sources de revenus, ponctuelles ou régulières

- » cotisations et dons des adhérents,
- » bénéfices des manifestations (foire aux greniers, marchés de Noël, etc.),
- » aides extérieures telles que les actions très importantes régulièrement menées par le lycée Alain Chartier de Bayeux depuis de nombreuses années ou le chèque de 2000 euros remis par le collège Fernand Léger de Caen,
- » subvention du Conseil Régional.

**Des partenariats ont également permis certaines actions**

- » l'Ecole de Management de Normandie, outre un chèque de 3000 euros remis à l'association, est intervenue sur place pour installer des jeux dans l'école du village,
- » l'association Electriciens Sans Frontières est intervenue pour l'électrification de l'école, du centre de soins et de la maternité à partir de panneaux photovoltaïques. Un local de charge de batterie a également été créé. Cette association a pu apporter son expertise et participer au financement de l'opération,
- » Citons également les enfants d'Epron qui, par leurs actions, ont permis l'installation de panneaux de basket-ball dans la cour de l'école de Dialakorobougou.

**Dans ce contexte, Tériya Ko œuvre essentiellement dans 3 domaines : la santé, l'éducation et l'accès à l'eau potable.**

**Dans le domaine de la santé,** outre l'éclairage (la nuit tombe vers 18 heures tout au long de l'année), l'arrivée de l'électricité a permis, par exemple, l'acquisition d'un réfrigérateur spécial climat tropical pour conserver des vaccins et l'utilisation d'un ordinateur pour la gestion.



**Dans le domaine de l'éducation,** l'école s'est considérablement transformée avec la construction de salles de classes en dur, avec faux plafonds d'isolation, ventilateurs et sols résistants en carreaux cassés, la construction d'une bibliothèque dotée d'un premier fonds documentaire issu de dons des Epronnois. Le nombre d'élèves est désormais supérieur à 1000 car l'école, "victime" de son succès, attire les enfants d'autres villages.



**S'agissant de l'accès à l'eau potable,** deux pompes hors d'usage ont été réparées et deux forages supplémentaires ont été réalisés.



Retrouvez l'ensemble de ces actions en images à la médiathèque en demandant à consulter l'album photos.



# Amicale des Anciens Combattants



## Satané Virus !

- C**ette "angoissante" année 2020 restera dans nos mémoires.
- O**n voulait juste, avec les amis, avoir la possibilité de se voir.
- R**etrouver les membres de l'Amicale des Anciens Combattants,
- O**bserver tous ensemble une minute de silence au monument.
- N**i plus ni moins que de pouvoir continuer à partager,
- A**vec les compagnons, toutes nos activités,
- V**oyages, sorties, repas, cérémonies, fraternité.
- I**l est important de croire encore en ces bons moments,
- R**ésister à la mélancolie, la morosité, au confinement.
- U**n jour nouveau viendra, il nous faut garder l'espoir,
- S**i nous y croyons tous ensemble "Vouloir, c'est Pouvoir"

## Sans vouloir "paraphraser" le Général de Gaulle.

L'Amicale martyrisée, dans son organisation, l'Amicale chamboulée, dans ses activités, l'Amicale déstabilisée par les changements de directives, l'Amicale désorganisée par les restrictions, mais demain, l'Amicale libérée, libérée par elle-même, par la volonté de ses combattants qui ont toujours, comme par le passé, fait preuve de courage et de volonté face aux difficultés et à l'adversité.

**L'Amicale des Anciens Combattants vous présente ses meilleurs vœux, d'affection, de chaleur et d'espérance pour une très BONNE ANNÉE 2021.**

Des éclats de rire, pour dissiper la morosité,  
De l'audace, pour oser inventer et créer autrement,  
De la confiance, pour s'épanouir pleinement,  
Des douceurs pour croquer la vie à pleines dents,  
Du réconfort, pour être rassuré lors des moments délicats,  
De la bonté, pour le plaisir de donner aux autres,  
Des rayons d'espoir, pour illuminer nos idées et notre humeur,  
De la vaillance, pour aller de l'avant vers l'avenir,  
De la persévérance, pour mener à bien vos projets.  
Mais surtout de nous retrouver tous ensemble pour continuer à faire vivre notre amicale.

*Texte réalisé par Alain RICHARD,  
membre du bureau et trésorier de l'amicale*

## 11 Novembre 2020

**Contrairement à ce qui était prévu, situation de confinement oblige, la célébration de l'armistice du 11 Novembre 1918 s'est déroulée de façon très restreinte, mais solennelle,** en présence de deux anciens combattants, du conseiller départemental, du maire accompagné des adjoints et du président de l'amicale des anciens combattants.

Il est vivement espéré de pouvoir reprendre date pour la rencontre prévue avec madame Ginette Kolinka. En effet, elle a récemment exprimé son désir de pouvoir venir à notre rencontre.



## Vivre à Epron

### Défense de la Qualité de Vie à Epron

#### À nos adhérents, à tous,

La période de confinement nous contraint à organiser peu de réunions :

- » Réunion du 30 juin : le bureau a rencontré Gérard Divier, adjoint au maire, responsable des travaux.
- » Réunion du bureau le 16 septembre 2020.

**Le 3 novembre, Joël Bruneau, président de Caen la mer et maire de la ville de Caen, nous a reçus et nous avons abordé les sujets suivants :**

- » La pénétrante Weygand devenue Jean Moulin... en projet..., une décision devrait être donnée fin 2021.
- » Le prolongement de la ligne du tram jusqu'à la Bijude + parking, pas avant 4 à 5 ans Ce projet est lié à la pénétrante Jean Moulin, à la modification de la RD7 et au

projet EPOPEA (aménagement du plateau nord de Caen)

- » EPOPEA, c'est le grand projet en cours ...

**En supplément de ces informations concernant notre environnement direct, ont été évoqués les points suivants :**

- » SNCF, livraisons en cours de nouveaux trains, cela va s'échelonner jusqu'à fin 2021.
- » Marché couvert place de la République à Caen, toujours en étude, recours, donc modifications.

Voici les dernières nouvelles de notre association.

**Bonnes fêtes à tous.**

Jacques HAMEAU

11, rue des Glycines - 14610 Epron

Tel : 02 31 44 50 20 ou 07 87 06 46 11



## INFOS PAROISSE



### Que 2021 soit rempli d'Espérance...

L'année 2020 n'aura pas été reluisante avec la pandémie du coronavirus. Il faut néanmoins aller de l'avant. A l'orée de l'année nouvelle, la communauté paroissiale de Saint Thomas de l'Université, par ma voix, présente ses voeux les meilleurs à tous et à chacun. Espérance et Paix pour 2021. Les catholiques du Calvados accueilleront par ailleurs, avec joie, Mgr Jacques Habert, comme nouvel évêque du diocèse de Bayeux-Lisieux. Nous lui souhaitons un fructueux ministère.

*P. Jean-Claude M'Bra. Curé de la paroisse.*

Les messes à Epron ont lieu chaque samedi des semaines paires à 18h30, soit les 2, 16 et 30 janvier, 13 et 27 février 2021.

Les familles qui souhaitent que leurs enfants soient catéchisés peuvent encore se manifester en téléphonant à :

- » Suzanne Lognoné (02 31 94 82 75)
- » ou Françoise Adam (06 33 50 24 26).



Toutes les infos de la paroisse  
(02 31 85 44 53) sur :

<https://bayeuxlisieux.catholique.fr/paroisses/agglomeration-caennaise/saint-thomas-de-luniverte/>



Père Jean-Claude M'Bra



Monseigneur Jacques Habert





Toute l'actualité de la commune, en direct sur votre smartphone. C'est simple et pratique



C'est simple, c'est gratuit, c'est libre !

### Comment télécharger Citykomi ?

Téléchargez l'application sur votre smartphone avec : Google play, App store, Windows phone



Ouvrez l'application

Recherchez Epron, ou scannez le QR code ci-joint

Dès qu'un nouveau message est publié, vous recevez une notification pour le consulter dans Citykomi.



**Collecte**  
des déchets recyclables

Suite à l'enquête de conteneurisation effectuée dans notre commune entre le 3 et le 12 septembre. Les bacs jaunes seront distribués courant février.

En cas d'absence, les agents effectueront un second passage à un horaire différent. Si vous n'étiez pas présents lors du second passage, les agents pourront déposer le bac au niveau de votre entrée. En cas d'impossibilité de déposer, un avis de passage sera distribué dans votre boîte aux lettres : cet avis précisera si votre bac a été confié à un voisin (et mentionnera son nom) ou vous proposera de contacter le fournisseur pour déterminer ensemble d'autres modalités vous permettant de le récupérer.

Un complément d'information vous sera donné dans le prochain bulletin pour la collecte qui démarrera début avril.



## Soyons éco-responsables

Cyclamed®

### Pourquoi, comment trier les médicaments périmés ?

Il existe, dans tous les foyers, des médicaments non utilisés et périmés, alors que peut-on en faire ?

À cette question très fréquente, une association nommée Cyclamed, reconnue par les pouvoirs publics, apporte des réponses précises car il s'agit, non seulement de santé publique, mais également de la préservation de notre environnement, et ça c'est important !

### Pourquoi ?

► Pour éviter tout risque d'accident, parfois grave, provoqué par l'absorption de médicaments périmés pouvant générer des intoxications et très souvent nécessiter des hospitalisations.

► Pour ne pas les jeter, avec une certaine indifférence, dans la nature ou encore dans votre lavabo. Et dans tous les cas éviter de provoquer une pollution de notre environnement.

### Comment ?

► Identifier ce qui ressort de la qualification de produit médicamenteux : comprimés, gélules, ampoules buvables, pommades, gels, sirops, crèmes, aérosols, sprays. A noter que les produits cosmétiques ne rentrent pas dans cette catégorie. Ils sont à traiter en tant que déchets ménagers (poubelle grise),

► Eliminer toutes les boîtes et notices en papier (poubelle jaune),

► Rassembler tous ces médicaments pour les déposer chez le pharmacien. Si les blisters contiennent encore des gélules, les rapporter en l'état, sinon jeter les blisters vides.

Pour avoir plus de détails sur ces opérations de tri, consultez le site de CYCLAMED : [www.cyclamed.org](http://www.cyclamed.org)

NB : les produits vétérinaires sont à rapporter chez votre vétérinaire.



## Démarchage frauduleux

La période actuelle semble malheureusement propice à du démarchage frauduleux, que ce soit directement en porte à porte, par téléphone, ou par mail. Il est donc nécessaire de rappeler les quelques précautions indispensables à appliquer, afin d'éviter d'être victime de pratiques commerciales douteuses :

- » **À domicile** : ▶ Demander une carte professionnelle.
- ▶ S'informer sur l'entreprise et ses tarifs.
- ▶ Ne jamais laisser le prospecteur entrer dans le domicile
- » **Par téléphone** : ▶ Ne pas répondre, ni rappeler des numéros inconnus, ou qui vous semblent suspects (0899...)
- ▶ Attention aux messages vocaux ou SMS laissés après appels (numéros pirates, surtaxés...)
- » **Par mail** : De faux e-mails utilisant les coordonnées d'entreprises peuvent vous être adressés vous demandant une connexion vers un site internet. Ne pas fournir d'informations personnelles, ni cliquer sur des liens inconnus qui peuvent contribuer à récupérer vos données personnelles ou à envoyer des virus vers votre messagerie.

Un guide a été conçu tout spécialement afin de vous alerter et vous éviter d'être victime de pratiques commerciales douteuses, voire frauduleuses. Ce guide est rédigé par le distributeur d'électricité ENEDIS. Vous pourrez retrouver toutes ces précautions détaillées sur le site internet de la commune en vous connectant via le lien suivant :

<http://mairie-epron.fr/files/fck/files/d%C3%A9marchage%20frauduleux%281%29.pdf>

Rappelons en ce début d'année que les agents de Caen la mer, ne sont pas autorisés à demander des étrennes ou vendre des calendriers.

## Promener son chien en ville

nécessite un minimum de précautions et de sécurité.



Votre chien vous semble bien sage et tranquille et vous aimeriez le laisser aller et venir à sa guise dans la rue. Cependant, il existe une législation qui vous impose quelques règles obligatoires pour vos sorties en ville avec votre animal de compagnie.



La tenue en laisse est obligatoire sur la voie publique. Des espaces peuvent être réservés pour la promenade en liberté.

**Ce n'est pas à prendre ou à laisser !**



Si votre compagnon est un chien considéré comme dangereux (1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> catégorie, Rottweilers, Pit-bulls...), la loi impose de **lui faire porter une muselière pendant les sorties à l'extérieur.**



Laisser les **déjections canines** est interdit partout en ville : parcs, jardins publics, pelouses, trottoirs, etc. Pour le bien-être de tous, n'oubliez pas de les ramasser ! C'est une règle essentielle de vie en communauté et une question d'hygiène et de sécurité.

**Un maître est donc responsable de son animal dans le domaine privé mais également sur l'espace public. Rappelons que vous êtes responsable de tout dommage causé par votre animal comme mentionné à l'article 1243 du code civil.**

## Les petites annonces

### Femme de ménage,

ayant 17 années d'expérience recherche heures de ménage et/ou de repassage ou autre nettoyage à faire régulièrement ou occasionnellement.  
Règlement par CESU ou autres.  
Me contacter au 06 83 27 84 07 ou au 09 75 66 90 01

### Retraité recherche partenaire

pour une heure de tennis par semaine (Tc Caen couvert et terre battue)  
m'appeler au 06 48 06 40 70 merci.

### Erick BOYER, fleuriste depuis 1997 dans la boutique

« Aujourd'hui, une fleur », quittera son local du 28 Rue de la Délivrande à Caen pour aller s'installer à Lion-sur-Mer dans quelques semaines.

Depuis de nombreuses années la boutique est partenaire du Journal d'Epron et réalise des prestations pour la commune (Mairie, Anciens Combattants, école...). Suite à un projet immobilier rue de la Délivrande, il est contraint de quitter son local après 23 années passées à Caen. « La boutique se déplace à Lion-sur-Mer mais je continuerai d'assurer les mêmes prestations : livraisons à domicile, paiement à distance, commandes via Florajet, abonnements pour les entreprises et collectivités... » précise Erick BOYER, qui se fera un plaisir de vous accueillir sur la Côte de Nacre pour vous faire découvrir son nouvel espace de travail.

Après plusieurs semaines de travaux, la nouvelle boutique ouvrira au 36 Rue Edmond Bellin à Lion-sur-Mer, en début d'année 2021.

### CONTACT :

«Aujourd'hui, une fleur» - 02 31 94 01 01 - aujourdhuinefleurlion@gmail.com

# PARTENAIRES

**CHRISTIAN LEPLEY**  
plomberie chauffage assainissement  
terroserement démolition

11 chemin du masnil  
14920 Mathieu

christian.lepley@bbox.fr 02.31.44.30.80



**Premium auto GARAGE de la BIJUDE**  
MÉCANIQUE - TÔLERIE - PEINTURE toutes marques  
Philippe JANNEQUIN

Ouvert du lundi au vendredi : Matin de 8 h 00 à 12 h 00 - Après-midi de 14 h 00 à 18 h 30



Tel : 02 31 43 96 37 - Fax : 02 31 47 94 34

Bienvenue à  
**La FERME DU VILLAGE**

HAMEAU DE LA BIJUDE  
14112 BIÉVILLE-BEUVILLE

OUVERT DU LUNDI  
AU SAMEDI DE 9H30 À 19H30  
(SAUF LE SAMEDI À 19H00)

Tél. 09 52 49 97 38  
E-mail : contact@lafermeduville.com

www.facebook.com/LaFermeduVillageCaen

**Venez faire votre marché !**  
Fruits - Légumes - Boucherie - Charcuterie - Crèmerie - Volailles  
Fruits Secs - Pain Bio - Fleurs - Snacking et jus... locaux !

Coiffure Féminin / Masculin

**O' Jo - Ly**

Tél 02 31 47 36 00

Allée Gay-Lussac - 14610 Epron

Horaires d'ouvertures :  
Mardi au Vendredi 9h00 - 18h30 / Samedi 8h30 - 17h00

Maison

**PLESSIS-LEMERRE**  
Services funéraires

5 rue Richard Lenoir - VILLERS-BOCAGE  
02 31 77 01 16 pflerner@wanadoo.fr

# Jardiland

Route de Douvres

**NOUVEAU**

- Toiletage
- Fleuristerie

EPRON

**OUVERT DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS**

FLEURS · JARDINS & ANIMAUX · DÉCO

BOULANGERIE-PÂTISSERIE

**MARINI**

Acqua & Farine

TRATTORIA

La boulangerie "Marini" a ouvert ses portes à EPRON le mardi 24 septembre 2019. Malgré la dimension de son bâtiment, ne vous y trompez pas : il s'agit bien d'une entreprise artisanale et indépendante dont le principe fondateur est de tout produire "Maison" à partir de matières premières sélectionnées. C'est le résultat de la reconversion professionnelle de Jean-Marc, auparavant pharmacien, qui en tant que consommateur se désolait de voir inexorablement diminuer la qualité du pain et des viennoiseries au gré des installations de franchises. Formé à l'Institut National de la Boulangerie-Pâtisserie de Rouen, il imagine cet établissement atypique qui se prolonge en restaurant pour y déjeuner de façon économique et rapide. Il intègre également un four à pizza napolitain pour rendre hommage aux origines italiennes de sa mère. "MARINI" fait d'ailleurs référence à son nom de jeune fille. Toute l'équipe, dont 2 boulangers, 2 pâtisseries, un cuisinier et un pizzaiolo, n'a pas d'autre ambition que de vous apporter du plaisir dans la dégustation de ses produits. Vous y trouverez des pains qui ont du goût et qui se conservent, des viennoiseries croustillantes fabriquées à partir du bon beurre local d'Isigny, des pâtisseries généreuses et gourmandes, des plats du jour à consommer sur place ou à emporter et enfin des pizzas cuites au feu de bois selon la tradition napolitaine.

**Boulangerie Marini**  
2 rue Hubertine Auclert à Epron.  
Ouvert du lundi au samedi de 7h à 20h.  
Tél : 02 31 07 46 38 - Email : contact@boulangeriemarini.fr

**Offre**  
Une boisson offerte (canette 33cl) pour tout achat d'une pizza.  
Les pizzas vous sont proposées du mardi au samedi, sur place ou à emporter de 11h45 à 14h, et à emporter de 17h30 à 20h.



village de la radio

village de la radio

Aujourd'hui,  
une fleur...

ERICK BOYER FLEURISTE



36, RUE EDMOND BELLIN  
LION-SUR-MER

aujourdhuimefleuriste@gmail.com

02 31 94 01 01



village de la radio



LE GRILL S'INVITE  
CHEZ VOUS

Tous vos plats préférés disponibles  
en livraison et à emporter

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

BUFFALO GRILL CAEN

9 RUE DU PROFESSEUR J. ROUSSELOT  
14000 CAEN

BUFFACAEN@ORANGE.FR

06 75 77 27 34

# Imprimerie Le BRUN



Z.I. du Chemin Vert - 14, rue Villons-les-Buissons  
B.P. 6023 - 14061 CAEN cedex 4  
Tél. 02 31 29 34 00 - Fax 02 31 29 34 01  
contact@imprimerielebrun.fr - [www.imprimerielebrun.fr](http://www.imprimerielebrun.fr)

village de la radio

*À 5 minutes de chez vous*

**Depuis plus de 150 ans**

*(selon les organisateurs, 8 ans selon la police)*



*Mangez sain, mangez du coin !*

**Fruits et légumes  
d'ici et d'ailleurs  
Viandes régionales  
Épicerie  
Vins et bières de producteurs**



**Marché couvert et traiteur  
100% produits frais**

**+ de 4000 références pour vos achats alimentaires**

**du Lundi au Samedi de 10h00 à 19h30**

**148 rue Léon Foucault - Z.I. de la sphère - Hérouville  
02 31 43 51 38**

**Aux Vergers  
d'Epron**

18 rue de la Grâce de Dieu  
14610 Epron

02 31 47 56 84  
Livraison possible

**Perles de Nacre**  
SALON ESTHÉTIQUE

Horaires:  
• JEUDI/VENDREDI : 10H-19H  
• MARDI/MERCREDI : 10H-18H • SAMEDI : 10H-18H

02 31 44 49 23

ROSD'UNTE DE LA BUJUE • 14112 BEVILLE BEUVILLE

**HÂLTE AUX GUÊPES 14**

Destruction nids de guêpes, frelons,  
frelons asiatiques, bourdons

07.68.79.99.97

halteauxguespe14@gmail.com

7/7

**EPRON**

village de la radio

village de la radio



## Votre Mairie

Place Francis Bernard - 14610 Epron

Tél. : 02 31 44 51 42

Fax : 02 31 94 55 90

Courriel : [contact-mairie@epron.fr](mailto:contact-mairie@epron.fr)

[www.mairie-epron.fr](http://www.mairie-epron.fr)

Ouverture de la mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et le samedi matin de 9h à 12h.

En cas d'urgence absolue à partir de 17h en semaine et 12h le samedi, les week-ends et jours fériés, vous pouvez joindre l'élu de permanence au **06 85 58 04 65**

**Fermeture de la mairie :  
le samedi 27 février**

## Médiathèque

24 rue de l'Eglise - 14610 Epron

Tél. : 02 31 74 51 20

Horaires d'ouverture

*Matin : 9h00 à 12h00 du mercredi au samedi*

*Après-midi : 14h30 à 19h00 mardi, mercredi et vendredi*

## Relais assistants maternels «Arc-en-ciel»

Espace Ardena

Place Le Clos Maulier

14280 Saint-Germain-la-Blanche-Herbe

Tél. : 02 31 97 43 29

[ram.arcenciel@famillesrurales.org](mailto:ram.arcenciel@famillesrurales.org)

Accueil sur rendez-vous

## Infos Poste

**Le bureau de Cambes-en-Plaine est ouvert :**

du lundi au samedi de 9h45 à 12h15

Levée du courrier

du lundi au vendredi à 14h45

et le samedi à 11h30

## Commissariat de police

10, rue Thibout de la Fresnaye

14000 Caen

Tél. 02 31 29 22 22 - ou le 17

## Infos collecte

Semaine normale :

- ♦ Bacs verts **le lundi reprise le 1<sup>er</sup> Mars**
- ♦ Sacs jaunes **le jeudi**
- ♦ Bacs gris **le vendredi**

Merci de les sortir la veille du ramassage.

*Semaine avec jours fériés :*

*Vérifiez sur le calendrier que vous avez reçu.*

## Déchetterie (dont D.E.E.)

**Déchetterie la plus proche :**

**Bretteville-sur-Odon**

Tél. 02 31 74 68 30

ZAC de la Grande Plaine

Rue des Hauts de Beaulieu

*Ouverte du lundi au vendredi*

*9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00*

*Samedi : 9h00 - 18h00*

*Dimanche : 9h00 - 12h00*

## Encombrants

**8 Février 2021**

Merci de les sortir la veille du ramassage.

Ramassage sur appel au **02 31 304 304** pour les personnes de 75 ans et plus ou à mobilité réduite.



# SANTÉ

### Médecins généralistes

Stéphane Batard  
Résidence « La Chevalerie »  
Allée Gay Lussac  
Tél. : 02 31 47 50 13  
[www.docrendezvous.fr](http://www.docrendezvous.fr)

Marie-Laure De Bruyn  
Rue de la Grâce de Dieu  
Tél. : 02 31 47 54 89  
[www.ubiclic.fr](http://www.ubiclic.fr)

### Médecin nutritionniste

Estelle Tommeray  
Bâtiment « Lumière »  
4 rue Hubertine Auclert  
tel 02 31 91 65 41

### Infirmiers

Thierry Dochler  
et Rodolphe Le Rouvillois  
Résidence « La Chevalerie »  
Allée Gay Lussac  
Tél. : 02 31 44 22 60

### Pharmacien

Pharmacie Voisine  
18 rue de la Grâce de Dieu  
Tél. : 02 31 43 60 82

### Dentiste

Fabrice Auvray  
Résidence « Les Blés d'Or »  
13 rue de la Grâce de Dieu  
Tél. : 02 31 53 96 67

### Kinésithérapeutes

- ♦ Céline Maheut
- ♦ Sonia Moussay
- ♦ Audrey Baloche

Bâtiment « Lumière »  
2 rue Hubertine Auclert  
Tél. : 02 31 94 07 02

### Kinésithérapeute Ostéopathe

Arnaud Bonnet  
Bâtiment « Lumière »  
2 rue Hubertine Auclert  
Tél. : 06 77 13 80 49

### Pédicures Podologues

Marie-Lucie Landais  
Résidence « La Chevalerie »  
Allée Gay Lussac  
Tél. : 02 31 23 62 86

Dorothee Dupont  
Bâtiment « Lumière »  
4 rue Hubertine Auclert  
Tél. : 02 31 79 07 30

### Orthophoniste

Valérie Michardière  
Bâtiment « Lumière »  
4 rue Hubertine Auclert  
Tél. : 02 31 94 26 74

### Psychologues

Nathalie Lucas-Duffourg  
13 rue Eole  
Tél. : 02 31 43 86 97

Nathalie Tschopp  
12 route de Caen  
Tél. : 06 95 96 07 70

### Hypnose Ericksonienne

Béatrice Palis  
Résidence « Les Blés d'Or »  
13 rue de la Grâce de Dieu  
Tél. : 06 95 10 33 17

### Diététicienne Nutritionniste

Sigrid Troude Tighilet  
1 impasse des Pavillons  
Tél. : 06 13 16 42 42

### Orthoptiste

Xavier Lelièvre  
Bâtiment « Lumière »  
2 rue Hubertine Auclert  
Tél. : 06 73 30 66 82  
[lelievre.orthoptiste@gmail.com](mailto:lelievre.orthoptiste@gmail.com)

### Sophrologue

Francesca Bocq  
4 rue Aubertine Auclert  
Tél. : 06 67 84 30 96  
[www.leffet-sophro.fr](http://www.leffet-sophro.fr)

### Dermatologue -Vénérologue

Stéphanie Harel-Lorée  
Bâtiment « Lumière »  
2 rue Hubertine Auclert  
Tél. : 02 31 91 29 77

### EHPAD

EHPAD Orée du Golf  
Rue Olympe de Gouges  
Tél. : 02 31 53 30 55

### Vétérinaires

Clinique vétérinaire  
du Cèdre  
Route de Caen  
Tél. : 02 31 47 67 67

